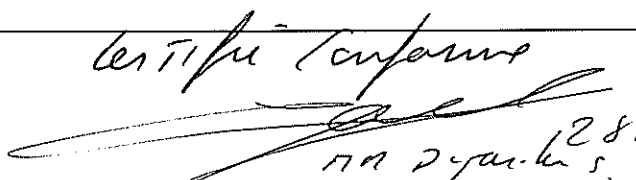


Bilan Actif

		31/03/2025			31/03/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 488	4 358	130	798
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	20 779	13 504	7 275	8 041
	Autres immobilisations corporelles	165 606	84 985	80 621	71 244
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	171 850		171 850	3 350	
TOTAL (II)		362 722	102 847	259 875	83 432
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	17 658		17 658	17 564
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				5 846
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	255 999		255 999	247 026
	Autres créances	7 355		7 355	20 130
	Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	409 935	15 074	394 861	424 218	
DISPONIBILITES	491 432		491 432	533 293	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 651		6 651	3 151
	TOTAL (III)	1 189 031	15 074	1 173 957	1 251 227
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 551 754	117 922	1 433 832	1 334 659
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				171 850	3 350
(3) dont créances à plus d'un an					

certifié conforme

28/07/2025
M. D. Y. K. S.

Bilan Passif

		31/03/2025	31/03/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	25 000	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 500	2 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	588 427	486 492
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	262 612	201 935
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		878 539	715 927
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 176	7 876
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 098	242 063
	Dettes fiscales et sociales	308 874	285 612
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 030	5 181
	Produits constatés d'avance (1)	72 114	78 000
Total des dettes		555 293	618 732
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 433 832	1 334 659
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		262 611,74	201 935,04
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		547 193	618 732
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			48
(3) Dont emprunts participatifs			

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 433 832 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 156 195 euros** et un total **charges** de **1 893 583 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **262 612 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2024** et finit le **31/03/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 488					4 488
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 488					4 488
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	18 604		2 175			20 779
	Instal., agencement, aménagement divers	14 928		3 158		606	17 480
	Matériel de transport	107 172		25 382			132 554
	Matériel de bureau, mobilier	13 351		2 221			15 572
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		154 055		32 936		606	186 384
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 350		168 500			171 850
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 350		168 500			171 850
TOTAL		161 893		201 436		606	362 722

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 690	668		4 358
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 690	668		4 358
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 563	2 941		13 504
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 217	1 233	606	7 843
	Matériel de transport	46 145	18 838		64 983
	Matériel de bureau, mobilier	10 846	1 314		12 159
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 770	24 325	606	98 489
TOTAL		78 461	24 993	606	102 847

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	3 420	15 074	3 420	15 074
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 420	15 074	3 420	15 074
TOTAL GENERAL		3 420	15 074	3 420	15 074
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			15 074	3 420	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	171 850	171 850	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	255 999	255 999	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 014	7 014	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	341	341	
	Charges constatées d'avances	6 651	6 651	
	TOTAL DES CREANCES	441 856	441 856	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	16 176	8 076	8 099	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	156 098	156 098		
	Personnel et comptes rattachés	131 756	131 756		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 950	78 950		
	Impôts sur les bénéfices	47 678	47 678		
	Taxes sur la valeur ajoutée	47 583	47 583		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 908	2 908		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	2 030	2 030		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	72 114	72 114		
	TOTAL DES DETTES	555 293	547 193	8 099	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		20 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 654			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

A2Enr
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 150 rue Henri Maurice,
Bâtiment 2,
59 494 AUBRY DU HAINAUT
791 625 247 RCS VALENCIENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUILLET 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Mars 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2025 s'élevant à 262 611,74 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	262 611,74 euros
A titre de dividendes	150 000,00 euros
Soit 60,00 euros par action	
Le solde	112 611,74 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 701 039,21 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 juillet 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2022 :

50 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2023 :

50 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 :

100 000,00 euros, soit 40,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUILLET 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Stéphane DUJARDIN

